

**ÉTABLISSEMENT**

**Conseil Départemental de la Guadeloupe**  
Boulevard Félix Eboué  
97100 Basse-Terre

# AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE FOURNITURES

## Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur**

Conseil Départemental de la Guadeloupe, Mme Josette BOREL-LINCERTIN - PRESIDENTE, Annexe DESMARAIS, 97109 BASSE-TERRE, GUADELOUPE. Tel : +33 590806245. Fax : +33 590806231. E-mail : marie-andree.jonot@cg971.fr.

**Adresse(s) internet**

Adresse générale du pouvoir adjudicateur / de l'entité adjudicatrice : <http://www.cg971.fr>  
Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur**

Services généraux des administrations publiques.

**Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non**

## Description du marché

**Objet du marché**

LOCATION DE FONTAINES A BONBONNES D'EAU FROIDE / EAU CHAUDE ET ACHAT DE BONBONNES D'EAU POUR LES SERVICES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE

**Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

31141000, 15981000

**Lieu d'exécution**

Tous les sites de la collectivité y compris les dépendances (Marie-Galante, les Saintes, la Désirade) 97100 BASSE-TERRE  
Code NUTS : FRY10

## Caractéristiques principales

**Type de marché**

fournitures : Achat

**Type de procédure**

Procédure adaptée

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)**

La consultation est lancée selon la procédure adaptée, conformément à l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 MARS 2016 relatifs aux marchés publics et soumise aux dispositions de l'article 4 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 et des articles 78 et 80 du décret précité.

**La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics : Non**

**Des variantes seront prises en considération : Non**

**L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.**

**Division en lots : Non**

**Durée du marché ou délai d'exécution**

Durée en mois : 12 (à compter de la date de notification du marché).

## Conditions de délai

**Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

**Jeudi 17 janvier 2019 - 13:00**

**Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

**Durée en jours : 90 (à compter de la date limite de réception des offres).**

## Informations sur l'accord cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur.

## Conditions relatives au marché

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

**FINANCEMENT** : Budget départemental  
**PAIEMENT** :  
o Mandat administratif par virement bancaire  
o Délais de paiements : 30 jours  
o Forme du prix : Unitaires  
o Type prix : Ferme et définitifs

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

Aucune forme juridique n'est imposée.

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française**

Français.

**Unité monétaire utilisée : Euro.**

**L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Non**

## **Conditions de participation**

**Critères de sélection des candidatures :**

Conditions de participation conformes aux dispositions des articles 45, 49 à 51 de l'ordonnance et de l'article 44 du décret susmentionnés :

**Situation juridique - références requises :**

Documents attestant la qualification du candidat.

**Capacité économique et financière**

**Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :**

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global auxquels se réfère le marché au cours des trois derniers exercices ou toute autre garantie financière. Le prestataire pourra justifier par tout moyen de sa capacité économique et financière.

**Capacité technique**

**Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :**

Preuve de la capacité professionnelle par tous moyens à la discrétion du candidat notamment les Références en prestations similaires ou équivalentes, exécutés au cours des trois dernières années le prestataire.

## **Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :**

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOTI2).

- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en

français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

### **Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

1: Le prix des prestations - 50%

2: La valeur technique - 50%

**Une enchère électronique sera effectuée : Non**

### **Autres renseignements**

#### **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice**

2018\_033\_144

#### **Conditions de remise des offres ou des candidatures :**

CONDITIONS D'ENVOI :

- En mode DUME, les soumissionnaires candidatent avec leur seul numéro SIRET
- Un DUME simplifié est automatiquement généré à l'écran.
- Le DUME remplace la lettre de candidature -DC1 et la déclaration du candidat et DC2 (ces documents ne sont plus à fournir sauf si vous ne candidatez pas en DUME)

REMISE DES OFFRES PAR VOIE ELECTRONIQUE :

Le Dépôt des offres se fera exclusivement par voie dématérialisée, avant la date et l'heure limite fixées sur la page de garde du présent règlement. Les candidats devront tenir compte des délais de chargement des fichiers pour respecter l'heure limite.

Pour le dépôt des candidatures et offres dématérialisées, les candidats se reporteront à l'aide en ligne du site du profil acheteur <https://www.marches-securises.fr/>

**Date limite d'obtention :** jeudi 17 janvier 2019 - 12:00

#### **Renseignements complémentaires :**

Montant maximum annuel : 110 500 € HT dont :

- Montant maximum annuel de fontaines de bonbonnes d'eau : 45 500 € HT

- Montant maximum annuel de bonbonnes d'eau : 65 000 € HT

MODALITE DE REMISE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES :

Conformément à l'article 40-I du décret n° 2016-360 du 25 MARS 2016 relatifs aux marchés publics, la transmission des candidatures et des offres des entreprises se fera obligatoirement par voie électronique sur le profil acheteur à l'adresse suivante <https://www.marches-securises.fr.>

Justification du non allotissement :

Les prestations composant le marché correspondent à des prestations homogènes qui ne peuvent être dissociées par leur nature, ne faisant intervenir qu'une seule catégorie de prestataire et ne contenant aucune caractéristique justifiant l'intervention d'une entreprise spécialisée dans un domaine autre que celui requis par l'objet de la consultation.

Négociation :

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit après réception des offres et avant l'attribution de négocier avec les candidats admis à concourir ou d'attribuer le marché sur la base des offres initiales dans le respect des critères de jugement.

### **Procédures de recours**

#### **Instance chargée des procédures de recours**

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LA GUADELOUPE rue Victor HUGUES 97109 BASSE-TERRE GUADELOUPE. Tél. +33 590814538. E-mail : [greffe.ta-basse-terre@juradm.fr](mailto:greffe.ta-basse-terre@juradm.fr). Fax +33 590819670. URL : <http://guadeloupe.tribunal-administratif.fr>.

#### **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**

GREFFE DE BASSE-TERRE rue Victor HUGUES 97109 BASSE-TERRE GUADELOUPE. Tél. +33 590814538. E-mail : [greffe.ta-basse-terre@juradm.fr](mailto:greffe.ta-basse-terre@juradm.fr). Fax +33 590819670. URL : <http://guadeloupe.tribunal-administratif.fr>.

### **Adresses complémentaires**

#### **Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :**

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE Direction des Marchés Publics Annexe Desmarais , à l'attention de Mme JONOT Marie -Andrée - Directrice , 97100 BASSE-TERRE, GUADELOUPE. Tél. +33 590806210. E-mail : [marie-andree.jonot@cg971.fr](mailto:marie-andree.jonot@cg971.fr). Fax +33 590806231. URL : <https://www.marches-securises.fr>.

#### **Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :**

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE DGARMG - DLMG Route du Stade Félix Eboué , à l'attention de Mr Stève GUILLAUME , 97100 BASSE-TERRE, GUADELOUPE. Tél. +33 590997613. E-mail : [steve.guillaume@cg971.fr](mailto:steve.guillaume@cg971.fr). Fax +33 590997828. URL : <https://www.marches-securises.fr>.

LE PRESIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE, Mme Josette BOREL-LINCERTIN